



POLYGEM

Date de révision 27-août-2025

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Numéro de révision 3.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part A: 307 Lite

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-2295A

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée époxy pour sculpture

Limitations relatives à l'utilisation

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Polygem, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.smooth-on.com, sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H320 - Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Substance**

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Oxirane, 2,2 - [(1-méthyléthylidène) bis (4,1-phénylèneoxyméthylène)] bis-, homopolymère	25085-99-8	45-70	*
Oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	68609-97-2	1-5	*
Quartz	14808-60-7	0.1-1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.
Effets de l'exposition	Aucune information disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun(e).

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des
----------------------------------	--

zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 50 µg/m ³ (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable dust IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches
Rince-oeils
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	gris
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 93.34 °C / 200 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.15	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation des yeux. Peut entraîner rougeurs, démangeaisons et douleur.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Rougeur. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
------------------	---

Toxicité aiguë

.

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (voie orale)	5,317.80 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	19,539.90 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	= 17100 mg/kg (Rat)	> 4000 mg/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2 - Suspected Human Carcinogen	Group 1 - Carcinogenic to humans	Known Human Carcinogen	Present

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] 68609-97-2	3.77

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément

inutilisés	aux réglementations environnementales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser les récipients vides.
Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis	Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT	non réglementé
IATA	Réglementé Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
IMDG	Réglementé Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy Resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	P

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDL	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :

TSCA	- Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL	- Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS	- Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS	- Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC	- Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL	- Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS	- Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis

Proposition californienne 65

Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de Californie comme provoquant des malformations congénitales et d'autres effets nocifs pour la reproduction

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Quartz 14808-60-7	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
 vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
 STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
 ETA : Estimation de la toxicité aiguë
 CL50 : Concentration létale médiane
 LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 27-août-2025

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité



POLYGEM

Date de révision 30-janv.-2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
Norme de communication des dangers 2024 de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Numéro de révision 1.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Part B:
307 Lite
307 Lite Flex

Autres moyens d'identification

Codes produit FG-2295B

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée époxy pour sculpture

Limitations relatives à l'utilisation

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Polygem, 5600 Lower Macungie Rd, Macungie, PA 18062, USA, Phone: +01.610.252.5800, www.polygem.com,
sds@smooth-on.com

E-mail sds@smooth-on.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtel: US: 1-800.255.3924; International: 1-813.248.0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - Voie cutanée	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Dangers sans autre classification (HNOC)

non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

H312 - Nocif par contact cutané
 H315 - Provoque une irritation cutanée
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H318 - Provoque de graves lésions des yeux
 H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.
 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants de protection.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette).
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Autres informations

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Secret industriel
Fatty acids, tall-oil, polymers with linoleic acid dimers and tetraethylenepentamine	68605-86-7	15-40	*
Diéthylènetriamine	111-40-0	1-5	*
4,4-Isopropylidenediphénol	80-05-7	1-5	*

Tétraéthylènepentamine	112-57-2	1-5	*
Quartz	14808-60-7	0.1-1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
Contact oculaire	Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Peut provoquer une allergie cutanée. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.
Effets de l'exposition	Peut avoir des effets néfastes sur la reproduction - tels que malformations congénitales, fausses couches ou infertilité.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges	Aucun(e).

électrostatiques

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet et **précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH
Diéthylènetriamine 111-40-0	TWA: 1 ppm pSk	(vacated) TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 4 mg/m ³	TWA: 1 ppm; TWA: 4 mg/m ³ ;
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 50 µg/m ³ (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (250)/(%SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable dust IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Écran de protection faciale. Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Pâte / gel
Aspect	Pâte
Couleur	Gris foncé
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
pH (en solution aqueuse)		Aucun(e) connu(e)
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair	> 102 °C / 215.6 °F	Aucun(e) connu(e)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun(e) connu(e)
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Densité relative	1.42	Aucun(e) connu(e)
Hydrosolubilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Température de décomposition		Aucun(e) connu(e)
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)

Autres informations

Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

Inhalation	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact oculaire	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Contact avec la peau	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. (d'après les composants). Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
-----------	--

Toxicité aiguë	Nocif par contact cutané.
-----------------------	---------------------------

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange	
ETAmél (voie cutanée)	1,524.10 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Diéthylènetriamine 111-40-0	= 1080 mg/kg (Rat)	= 672 mg/kg (Rabbit)	= 70 mg/L (Rat) 4 h
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	= 3300 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	> 170 mg/m ³ (Rat) 6 h
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	= 3990 mg/kg (Rat)	= 660 µL/kg (Rabbit)	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque des brûlures. Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2 - Suspected Human Carcinogen	Group 1 - Carcinogenic to humans	Known Human Carcinogen	Present

Toxicité pour la reproduction Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Effets interactifs Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Diéthylènetriamine	EC50: =1164mg/L (72h,	LC50: =248mg/L (96h,	-	EC50: =16mg/L (48h,

111-40-0	Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =345.6mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: =592mg/L (96h, Desmodesmus subspicatus)	Poecilia reticulata) LC50: =1014mg/L (96h, Poecilia reticulata)		Daphnia magna)
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	EC50: =2.5mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: 3.6 - 5.4mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 4.0 - 5.5mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =4mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =9.9mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	EC50: =10.2mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =3.9mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 9.2 - 11.4mg/L (48h, Daphnia magna)
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	EC50: =2.1mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =420mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =24.1mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Diéthylènetriamine 111-40-0	-1.3
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	3.4
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	1

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

DOT non réglementé

IATA	Réglementé
	Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (tetraethylenepentamine, amidoamine resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
IMDG	Réglementé
	Ce produit n'est pas réglementé pour un emballage individuel ou combiné ayant une quantité nette de 5L ou moins.
Numéro UN ou numéro d'identification	UN 3082
Désignation officielle de transport de l'ONU	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (tetraethylenepentamine, amidoamine resin)
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	P

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
DSL/NDL	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
EINECS/ELINCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
ENCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
IECSC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
KECL	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
PICCS	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
AIIC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.
NZIoC	Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires.

Légende :

- TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels
NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
--------------	-------------------------------

4,4-Isopropylidenediphénol - 80-05-7	1.0
--------------------------------------	-----

Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de Californie comme provoquant des malformations congénitales et d'autres effets nocifs pour la reproduction

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diéthylènetriamine 111-40-0	X	X	X
4,4-Isopropylidenediphénol 80-05-7	X	X	X
Tétraéthylènepentamine 112-57-2	X	X	X
Quartz 14808-60-7	X	X	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = Danger chronique pour la santé

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
PBT: Substances persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)
vPvB: Substances très persistants et très bioaccumulables (vPvB)
STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

ETA : Estimation de la toxicité aiguë
 CL50 : Concentration létale médiane
 LD50 : Dose létale, 50 %

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	Sk*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour les registres des substances toxiques et des maladies des États-Unis (Agency for Toxic Substances and Disease Registry, ATSDR)
 Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
 Agence de protection de l'environnement des États-Unis (Environmental Protection Agency)
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données sur les substances dangereuses
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation du Japon (National Institute of Technology and Evaluation, NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
 National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
 Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) programme d'évaluation des substances chimiques HPV
 Organisation internationale de coopération et de développement économiques, OCDE (International Organization for Economic Co-operation and Development, OECD) ensemble des données d'évaluation
 Organisation mondiale de la santé (OMS) des Nations unies (World Health Organization, WHO)

Date de révision 30-janv.-2026

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité